

Assemblée Générale FEDERATION FRANCAISE DE BACKGAMMON du 2 Décembre 2017

Les membres de la **FEDERATION FRANCAISE DE BACKGAMMON** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 2 décembre 2017 à 14h30, 130 Avenue Victor Hugo à Boulogne-Billancourt (92).

Les convocations et l'ordre du jour de l'AG ont été régulièrement adressés par mèl conformément aux moyens de communication en vigueur.

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés. La feuille d'émargement et les pouvoirs sont annexés au présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Raphaël ROSALBA en sa qualité de président. Monsieur Gérard HOCHET est nommé secrétaire de la séance.

Sont présents :

Raphaël ROSALBA, Éric BENICHO, Olivier CROISILLE, Julie THABAULT, Nadette HOCHET, Gérard HOCHET, Jacky GALINA, Richard KIRSCH, Éric GUEDJ, Tini TRUONG, Serge DAHAN et Alain COGENT lesquels sont adhérents et règlementairement porteurs de 27 pouvoirs, soit un nombre total de suffrages de 39.

Aucun quorum n'étant requis, le président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et financier : bilan d'activité saison 2016-2017,
- Présentation du plan d'actions de la saison 2017-2018,
- Approbation du budget prévisionnel de la saison 2017-2018,
- Lecture des candidatures,
- Questions diverses,
- Election des nouveaux membres du Conseil d'administration.

Le bilan moral 2016 et les projets pour la saison 2017-2018 sont présentés par Raphaël ROSALBA, Président de la FFBG

Le nombre de licenciés a connu une forte augmentation (+ 30%) au cours du dernier exercice. Cette évolution est à mettre au crédit de l'équipe dirigeante qui compose le Conseil d'Administration, des clubs affiliés et des licenciés bénévoles.

Actuellement, le nombre de licenciés est de 263 dont 16 jeunes (licence gratuite). Avec le lancement de la nouvelle saison HSBT en janvier prochain, le nombre des licenciés payants devrait atteindre rapidement le seuil de 420. Le programme de formation mis en place dans le cadre de l'IREM, les départements du Puy de Dôme, Charente-Maritime et Nord Pas de Calais devrait nous permettre d'enregistrer plus de 330 nouvelles licences jeunes. Les activités TAP en Ille & Vilaine viendront compléter ce développement.

Nous espérons donc que la Fédération puisse compter 750 licenciés environ à la fin de la saison 2017-2018.

La poursuite de cette politique devrait nous permettre de compter plus de 1.000 licenciés rapidement.

Un organigramme sera mis en place pour définir les missions de chaque bénévole, qu'il soit administrateur ou pas. Parmi les postes responsables, le rôle moteur du Président et la mise en œuvre du développement qu'il conduit, du Secrétaire Général, du Trésorier, des Compétitions on line et live, des Partenariats, de l'Administratif et du Juridique, des Vidéos, des Clubs, du Cadre scolaire, de l'Elite, etc.

Les principaux axes de développement seront les suivants pour les prochains mois : Administratif, Juridique, nouveaux clubs et Scolaire.

Un dossier de demande d'agrément national « Jeunesse et Education Populaire » pourrait être désormais préparé.

Nous travaillons tous pour maintenir les liens forts envers nos partenaires fidèles, notamment Hector Saxe, tout en recherchant de nouveaux axes de développement prometteurs vers Cecop, OptimHome Immobilier, Savoie Mont Blanc etc.

Le projet dans l'univers scolaire sera développé dans le cadre de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM).

L'enseignement du Backgammon y sera obligatoire, des ateliers divers seront mis en place et des stages seront animés pour développer notre jeu et passion.

La Fédération s'appuie sur les clubs très dynamiques. Des actions seront menées pour aider la création de nouveaux clubs et conforter les clubs existants.

De nouvelles associations devraient voir le jour en 2018.

La compétition phare, le HSBT 2017 a connu une affluence record cette année ponctuée par les Masters. Cette dernière compétition a été l'occasion de nouer un partenariat très fort avec le Domaine de Challes les Eaux.

Nous recherchons à court terme un lieu d'exception pour tous les événements majeurs organisés par la FFBG.

L'organisation des derniers Championnats de France à Forges les Eaux a été une totale réussite. Nous mettrons en œuvre nos meilleurs efforts pour que le partenariat avec le Groupe Partouche puisse perdurer. Il n'est pas exclu de solliciter également le Groupe Barrière.

Notre équipe de France a obtenu la quatrième place au Championnat d'Europe par équipe qui s'est déroulé en Islande. Le pôle France 2017 a été organisé grâce au concours du Club de Brocéliande.

Les compétitions OnLine rencontrent un succès grandissant. Deux étapes en ligne seront programmées afin de répondre aux souhaits des licenciés. Les compétitions suivantes sont déjà lancées : Championnat de France, Coupe de France, DailyGammon, sans oublier les traditionnels tournois du mardi.

La première étape du HSBT 2018 qui se déroulera à Rouen en janvier prochain marquera de début de la nouvelle saison.

Un championnat et Coupe de France par équipe pourraient voir le jour cette année.

La Fédération a lancé l'an passé une grande opération de collecte de fonds dans le but de se doter d'un site Internet performant. L'opération s'est déroulée de la façon suivante :

- Définitions de nos souhaits en termes de fonctionnalité. Confection et validation d'un cahier des charges par tranches.
- Chiffrage de cette opération d'envergure auprès de différents fournisseurs.
- Choix de l'opérateur.
- Lancement de la campagne de Crowdfunding auprès des clubs, des membres du Conseil d'Administration, des licenciés et mécènes.

Le montant souhaité pour cette campagne était fixé au maximum à la somme de 20.000€. La durée de la collecte était également limitée dans le temps.

Les premiers travaux de conception de ce site n'ont été entrepris qu'après réception des fonds. Les ressources propres de la Fédération, notamment les licences, n'ont donc pas été impactées par cette décision. Cet investissement exclusivement financé grâce à la générosité des licenciés n'aura aucun impact négatif sur le bilan de la FFBG.

Le site est donc actuellement en cours de livraison. Plusieurs modules sont déjà visibles et, de l'avis général, l'outil est à la hauteur des attentes de nos licenciés.

Le rapport financier 2016 est présenté par Gérard HOCHET, trésorier

Le bilan de la saison 2016-2017 arrêté au 30 septembre 2017 fait apparaître des actifs d'un montant global de **21.989,11€**. Les postes les plus significatifs sont bien évidemment les comptes bancaires au Crédit Mutuel de Bretagne. Compte courant et Livret A pour 13.846,40€ et des fonds collectés via le site HelloAsso (7.279,47€) Pour mémoire, les fonds collectés pour un mois donné via ce site sont intégralement reversés sur le compte courant vers le 10 du mois suivant.

Les avoirs au bilan arrêté au 1^{er} décembre 2017 s'élevait à la somme de 19.681,30€ compte tenu du règlement des dernières factures liées à l'organisation du CDF.

Le relevé des revenus et dépenses pour la période comptable (01/10/2016 au 30/09/2017) fait apparaître des recettes globales de 33.139,67€ et des dépenses de 21.608,57€ soit un résultat net sur la période de 11.531,10€.

Toutefois, il est préférable de raisonner sur la période du 01/01/2017 au 30/11/2017 pour mieux comprendre l'évolution des différents postes comptables notamment avec l'incidence du CDF. Ainsi, le revenu net s'élève alors à la somme de **4.165,07€**. Cette donnée donne une meilleure vision de la situation comptable de notre Fédération.

Le budget prévisionnel pour la saison 2017-2018 est à 10.500€. Ce montant correspond aux montants des licences attendues pour cette saison (420*25€).

Les dépenses proposées sont réparties suivant les thèmes ci-dessous :

- Administratif : 1.300€ comprenant les frais bancaires, l'assurance et les aspects juridiques
- Clubs : 1.000€ soutien à la création et au développement des clubs
- Communication : 1.500€ communication virtuelle ou papier, site, conception
- Education : 1.500€ lots, matériels, transport etc.
- Compétitions : 4.700€ réparties de la façon suivante :
 - Compétitions OnLine : 1.200€ Compétitions adultes et jeunes
 - Equipe de France : 1.500€ OnLine et Live, Pôle France, engagements, stages etc.
 - Hector Saxe Backgammon Tour : 2.000€ (étapes et Masters)

Les membres sortants du Conseil d'Administration sont :

Catherine BOGAERT, Catherine BEAL et Gaël ANGST.

Trois candidats se présentent pour participer au Conseil d'Administration :

Stéphane CHENEVIÈRE, Jacky GALINA et Guillaume LUTON

Questions diverses

Deux sujets ont été abordés par les participants :

- Le coût du nouveau site Internet et son impact sur le budget fédéral,
- L'intégration dans le calcul des ELO des rencontres entre licenciés et non licenciés ou entre licenciés lors de rencontres internes des clubs.

Lors de la discussion, le Président, le Trésorier et les membres du Conseil d'Administration présents ont rappelé que :

- Les sommes allouées pour le site Internet n'ont été engagées qu'en fonction de la générosité des bienfaiteurs, limitées en fonction des dons et hors budget annuel. Ces investissements n'impactent donc en aucun cas le fonctionnement de la Fédération dont le bilan financier est conforme en tous points au budget prévisionnel présenté lors de la dernière Assemblée Générale,
- Qu'il est impossible, par un simple souci d'équité que tous les licenciés comprennent, d'intégrer dans le calcul des ELO et sans aucun contrôle, les résultats de tournois qui n'auraient pas été préalablement déclarés à la FFBG et agréés ou de matchs entre licenciés et non-licenciés, lesquels ne peuvent être pris en compte par la Fédération.

Le Président précise qu'une charte listant les compétitions homologuées, établie pour la saison 2017/2018, est disponible. Celle-ci pourra évoluer l'an prochain. Il précise que toute

personne volontaire pour travailler sur ce sujet sera la bienvenue.

A ce titre, le Président rappelle que la Fédération Française de Backgammon fait un appel au volontariat concernant diverses compétences, notamment dans le domaine de la réalisation graphique.

RESOLUTIONS

- **Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du président, approuve à l'unanimité le rapport moral de l'année écoulée.

- **Deuxième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du trésorier, approuve à l'unanimité sauf une abstention le rapport financier de l'année écoulée.

- **Troisième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du président, approuve à l'unanimité la présentation du plan d'actions de la saison 2017-2018.

- **Quatrième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du président, approuve à l'unanimité la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2017-2018.

- **Cinquième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu les candidatures aux fins de pourvoir aux trois membres démissionnaires du Conseil d'Administration, approuve à l'unanimité l'élection de Stéphane CHENEVIÈRE, Jacky GALINA et Guillaume LUTON comme nouveaux administrateurs.

En conséquence, le nouveau Conseil d'Administration est composé de : Éric BENICHO, Stéphane CHENEVIÈRE, Olivier CROISILLE, Jacky GALINA, Pierre HITZEL, Gérard HOCHET, Loïc JALLU, Guillaume LUTON, David PAPILLON, Pascal PERRENX, Gildas RACAPÉ, Raphaël ROSALBA.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 16h30 et charge le secrétaire de séance d'établir le présent procès-verbal. Le président et le secrétaire de séance ont tous pouvoirs pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Raphaël ROSALBA
Président

Gérard HOCHET
Secrétaire de séance